

POLITIQUE SUR L'ANNULATION ET LE REMBOURSEMENT DES SPORTS DE RAQUETTES

Considérant que pour la tenue de ces activités nous louons les terrains en fonction du nombre exact de participants, les Joyeux Retraités retiendront un montant de 50,00\$ pour les frais d'administration.

De plus, le participant sera remboursé pour le reste des parties au calendrier à la seule condition que les Joyeux Retraités puissent lui trouver un remplaçant.

Aucun remboursement ne sera effectué si plus de la moitié de la session est passée.

POLITIQUE SUR LES CHANGEMENTS DE GROUPE

La personne qui abandonne sa place ou qui effectue un changement de groupe perd son privilège d'être sur la liste de priorité de la journée abandonnée pour les sessions suivantes.

Vu le grand nombre de demandes , nous chargerons \$25.00 à chaque demande de changement de groupe . De plus, nous n'accepterons aucun changement après 3 semaines de jeu.